

[*Contre toute instrumentalisation politique des rythmes scolaires*] Dans la petite portion des communes qui – sous la pression gouvernementale – ont témérement opté pour son application dès cette année, la mise en œuvre de la réforme Peillon des rythmes scolaires confirme à souhait la pertinence des critiques que nous n’avons eu de cesse de lui opposer depuis l’exposition de son projet. Six semaines après la rentrée, il est permis d’esquisser avec quelque précision un inventaire des dommages engendrés par le décret Peillon : inégalités territoriales accrues entre communes riches et pauvres, rurales et urbaines, entre quartiers d’une même agglomération ; injustices sociales aggravées avec des services payants et/ou sélectifs ; pataquès organisationnels susceptibles de mettre en danger la sécurité des élèves ; mise en cause des droits des travailleurs/ses ; fatigue supplémentaire pour les élèves et les personnels ; développement de la précarité ; dégradation des conditions de travail liée à l’occupation des locaux ; démantèlement du service public et recours à des prestataires privés... Le mouvement de contestation, loin de s’estomper, revêt aujourd’hui de multiples formes, portées par des enseignant-e-s excédé-e-s, des agents municipaux surexploité-e-s, des parents d’élèves inquiet-e-s, des communes en difficulté. SUD éducation soutient ces mobilisations. Le décret doit être abrogé ; des alternatives pour l’école publique, les personnels et les élèves doivent être imposées par nos luttes. Escomptant surfer sur une désapprobation en voie de généralisation, l’UMP s’est lancée dans une vaste opération de récupération politique de cette question des rythmes scolaires, avec des arrière-pensées fort mal camouflées à l’approche des élections municipales de 2014. Les mêmes qui, hier encore, conspuaient la grève des enseignant-e-s – la disqualifiant comme une expression des plus arriérées du corporatisme –, cherchent aujourd’hui à faire croire qu’ils seraient les ardents défenseurs de l’intérêt supérieur des enfants et du bien-être personnel et professionnel des personnels de l’éducation nationale. Mais les Fillon et les Copé, les Darcos, Chatel et compagnie ne peuvent se prévaloir d’aucune espèce de crédibilité en la matière, eux qui ont détruit avec méthode et ténacité le service public d’éducation et, pour complaire aux industries du divertissement de fin de semaine et aux familles les plus aisées, mis en œuvre – déjà, hélas ! – une réforme des rythmes scolaires rejetée sans appel par l’ensemble des acteurs de l’éducation. Qui peut raisonnablement accorder, dans la défense du service public d’éducation, une once de crédit à ceux-là mêmes qui ont organisé la suppression de 80 000 postes alors même qu’il en manquait ? Qui peut raisonnablement accorder, dans la promotion de l’intérêt des enfants, une once de crédit à ceux-là mêmes qui ont promu la réduction de leurs horaires de classe, le resserrement des heures d’enseignement sur des journées trop longues, l’adjonction à celles-ci d’heures de pseudo « aide personnalisée » pour des élèves qui n’en peuvent déjà plus dans l’objectif – malheureusement largement atteint – de détruire les Réseaux d’Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté (RASSED) ? Qui peut enfin raisonnablement accorder, dans la défense des droits des personnels, une once de crédit à ceux-là mêmes qui ont réduit leur niveau de vie, dégradé leurs conditions de travail, cherché à renforcer le poids de la hiérarchie et programmé la casse de leurs statuts ? La réforme Peillon des rythmes scolaires a été instaurée dans la plus grande des précipitations et imposée, malgré ses incohérences manifestes et des oppositions importantes, avec comme objectif de répondre à un enjeu de communication. Faute de « refondation » véritable de l’école publique, pour des raisons liées au choix de l’austérité budgétaire et à des options idéologiques, le gouvernement devait bien donner l’illusion qu’il faisait quelque chose à propos de l’école, occuper le terrain médiatique, instaurer une réforme symbolique qui donnerait l’impression d’un changement structurel. Là aussi l’intérêt des enfants a été invoqué dans le même temps où, cédant au lobby touristique, on maintenait un zonage des vacances pédagogiquement absurde et d’interminables périodes de 10 semaines sans interruption. La réalité même de cette réforme des rythmes confirme qu’elle ne promeut pas l’intérêt des enfants comme elle le prétend.

**La question des rythmes scolaires est de divers côtés l’objet
d’instrumentalisations politiques bien éloignées des enjeux véritables.
L’intérêt des enfants, les droits des personnels, le service public d’éducation**

valent mieux que ces manœuvres. La seule attitude à adopter pour les personnels, c'est l'indépendance syndicale vis-à-vis de tous les pouvoirs politiques et l'autonomie de leur action revendicative pour une réelle amélioration de l'école publique pour tous et toutes (effectifs de classe réduits, enseignant-e-s titulaires en nombre suffisant et formé-e-s, dotations égales en moyens matériels, réduction du temps de travail, réelle formation initiale et continue des personnels...)

Documents joints

[Ni Peillon ni Delanoë, ni Fillon ni Copé](#)